Le gouvernement belge a réglé la question de sa représentation à Burgos

Un agent sera envoyé prochainement auprès du gouvernement nationaliste

Le P. O. B. fixera aujourd'hui son attitude et en cas de désaccord avec M. Spaak celui-ci démissionnerait

M. Spaak premier ministre et ministre des Affaires étrangères, a fait part au cabinet de l'accord réalisé entre la Belgique et le gouvernement de Burgos.

Le Conseil de cabinet a approuvé la décision du premier ministre. Les négociations avec le général Franco ont abouti et un agent belge ira prochainement à Burgos. C'est la formule belge qui a été acceptée par le général Franco, c'est-à-dire que l'envoyé s'occupera spécialement des affaires économiques et commerciales. Il n'a que quelques-unes des immunités diplomatiques.

Reste maintenant la question de savoir ce que le Congrès Socialiste de dimanche décidera. Les différentes Fédérations du Parti Ouvrier se sont réunies samedi, mais on ne connaîtra l'indication véritable du Parti qu'au Congrès aujourd'hui.

Si le Congrès ne ratifiait pas la décision de M. Spaak, celui-ci donnerait sa démission.

M. Spaak partira dimanche soir pour Genève et rentrera mardi. Il a donc ajourné à mercredi le remaniement du gouvernement, remaniement qui comportera la nomination de trois ou quatre nouveaux ministres.

La Chambre se réunira jeudi après-midi.

UN DOCTEUR BELGE, ATTACHÉ AU CABINET DU MINISTRE DU TRAVAIL, A ÉTÉ ARRÊTÉ

IL EST INCULPÉ D'FABRICATION DE FAUX DOCUMENTS

Le docteur Imianitoff est attaché au Cabinet du ministre du Travail et de la Prévoyance sociale où il s'occupe de la rééducation des estropiés et de médecine préventive.

L'enquête du Parquet porte sur l'authenticité du diplôme médical du docteur, diplôme qu'il a acquis en Angleterre et sur l'authenticité des certificats relatifs à son pedigrée de guerre, le docteur Imianitoff ayant combattu dans l'armée anglaise.

Après interrogatoire, le Parquet a placé le docteur sous mandat d'arrêt sous l'inculpation de fabrication de faux documents.

C'est au cours d'un procès que le faux a été découvert

Le docteur Imianitoff, qui vient d'être mis sous mandat d'arrêt, avait été l'objet d'une campagne de presse à la suite de laquelle il avait intenté un procès. Ce procès se plaide actuellement devant la Cour d'appel. Un incident avait marqué la dernière audience. L'avocat de la défense, dans sa plaidoirie, avait dit qu'on avait produit jusqu'ici la copie d'un arrêté royal homologuant le diplôme anglais de docteur en médecine dont le docteur Imianitoff était porteur mais qu'il espérait bien que cette fois on produirait l'original du diplôme.

L'avocat du docteur Imianitoff avait répliqué que ce document reposait actuellement entre les mains du collège des médecins, mais qu'il serait produit.

Un autre document avait été produit par le docteur Imianitoff, au sujet de ses états de service militaire, cette pièce établissait que le docteur Imianitoff, capitaine dans l'armée anglaise, n'avait été blessé par éclatement d'obus, à Passchendaele, le 6 juin 1918. Or le docteur Imianitoff est né le 30 septembre 1902. Ce sont ces pièces qui auraient fait l'objet d'une enquête.

Le Conseil des ministres s'est occupé de l'affaire ce matin et, à son issue, M. Delattre a déclaré que le docteur Imianitoff avait avoué avoir produit un faux document.

LES INCENDIES QUI RAVAGENT la brousse australienne ont fait 62 morts

On signale en outre de nombreuses disparitions

Sydney, 14 — On apprend maintenant que le total des victimes des incendies de la brousse qui ravagent l'Etat de Victoria, s'élève à soixante-deux.

On est en outre sans nouvelles d'un grand nombre de personnes et l'on craint que beaucoup d'entre elles n'aient péri.

Bien que le vent soit tombé, les incendies continuent de faire rage.

1.200 volontaires s'efforcent de les combattre et le gouvernement fédéral a mis tout le matériel militaire à la disposition des réfugiés.

Une vague de chaleur continue à sévir à Sydney, où la température s'est élevée ce matin, à plus de 45° centigrades. Selon le « Sydney Sun », la chaleur a fait plus de 16 victimes au cours de la semaine écoulée.

CE N'EST PAS AVANT 1940 QU'ON POURRA INDIQUER COMMENT SERA ATTRIBUÉ LE PRIX SCHLUMBERGER

DESTINÉ AUX FAMILLES NOMBREUSES

Paris, 14 — A l'Académie des Sciences morales et politiques, le secrétaire perpétuel, le baron Villière, a donné aujourd'hui des précisions sur un legs Schlumberger en faveur des familles nombreuses.

M. Auguste-Ernest Schlumberger, décédé récemment à Paris, était originaire de Mulhouse.

Il a institué l'Académie pour sa légataire universelle.

Sa fortune ne peut, cependant pas être évaluée avec certitude ; elle semble pourtant être de l'ordre d'une quinzaine de millions.

Toutefois il ne sera possible de donner une évaluation exacte qu'après la réalisation des biens, dont beaucoup sont à l'étranger, notamment en Suisse, et après avoir acquitté les droits de succession.

Quant aux revenus, ils serviront à constituer des prix pour familles nombreuses. Mais ces prix seront différents des prix Cognacq. Alors que ceux-ci impposent aux lauréats des conditions d'âge et un certain nombre d'enfants, les prix Schlumberger apparaissent devoir être décernés dans des conditions plus élastiques.

Enfin, en raison des formalités, ce n'est guère avant 1940 qu'on pourra indiquer très exactement et le montant du legs et les conditions d'attribution des revenus.

Enfin, le baron Sellière a donné lecture d'une communication du chanoine Toulemonde, professeur à l'Université catholique de Lille, sur les « Chercheurs de Gloire ».

AUJOURD'HUI A PARIS

UN DISCOURS DE M. ED. DALADIER OUVRIRA LE PETIT CONGRÈS RADICAL-SOCIALISTE

La question de la discipline de vote sera posée et l'assemblée sera invitée à se prononcer par un vote au sujet de la réforme électorale

Paris, 14. — C'est demain, à 14 h. 30, que s'ouvrira, dans une salle du Palais de la Mutualité, le Comité Exécutif ou Petit Congrès du Parti Radical.

Selon l'usage établi, l'assemblée plénière sera précédée par une réunion des présidents et secrétaires généraux des fédérations départementales, qui aura lieu le matin au siège du parti, place de Valois. Le Comité exécutif de demain doit avoir plus d'ampleur que n'en ont à l'ordinaire les réunions de cette sorte, statutairement convoquées tous les trimestres, à Paris.

Le discours de M. Daladier

Le Comité sera ouvert par un important discours de M. E. Daladier, qui fera un exposé d'ensemble de la situation intérieure et extérieure. Le débat de politique générale, qui s'instituera tout de suite après, permettra au petit Congrès d'examiner tous les problèmes qui, à l'heure actuelle, sollicitent l'attention de l'opinion. Il n'est pas douteux que les discussions feront ressortir le complet accord, dans tous les domaines, du Parti Radical et de son chef.

La discipline de vote

La volonté des militants ayant été exprimée sans équivoque par le Congrès de Marseille et réaffirmée par les motions adoptées depuis lors par le Bureau et les Fédérations, des délégués ne manqueront pas, sans doute, de s'étonner, demain, que les voix de certains députés radicaux aient pu néanmoins faire défaut à M. Daladier dans des scrutins importants, où se trouvait en question la politique générale du gouvernement. La délicate question de la discipline de vote se trouvera ainsi évoquée. Elle peut donner lieu à un débat animé.

La R. P.

Un autre problème, dont la solution s'avère difficile, se trouvera également posé : c'est celui de la représentation proportionnelle, qui donnera lieu à une intervention de M. Henri Guernut, mandaté à cet effet par le Bureau du Parti. L'ancien ministre demandera au Comité exécutif de se prononcer par un vote formel en faveur de la prochaine mise à l'ordre du jour des Chambres du projet de réforme électorale.

En raison du nombre important des militants (1.400) qui participeront aux débats et de l'exiguïté relative des locaux, les membres de la Presse ne seront pas admis dans la salle.

LA MAJORATION DES INDEMNITÉS DES FONCTIONNAIRES

Les décrets paraissent ce matin

Paris, 14 — Le « Journal officiel » publiera, demain les décrets portant majoration des indemnités allouées aux fonctionnaires

M. ED. DALADIER A REÇU HIER M. LÉON BLUM

Le chef du parti socialiste a insisté sur l'urgence d'un débat sur l'amnistie devant la Chambre

Paris, 14. — M. Edouard Daladier, président du Conseil, a reçu ce matin M. Léon Blum, ancien président du Conseil.

Après l'entrevue qui a duré près de trois quarts d'heure, le chef du Parti Socialiste, en quittant le Ministère de la Guerre, a déclaré aux journalistes présents qu'il était venu insister auprès du président du Conseil pour que la Chambre abordât le plus tôt possible le débat sur l'amnistie.

« LA FRANCE HÉBERGE PLUS DE 3 MILLIONS D'ÉTRANGERS »...

a déclaré M. Georges Bonnet dans un discours prononcé à l'occasion de la première réunion du Comité pour les Réfugiés

Paris, 14. — M. Bonnet a présidé, ce matin, la première séance du Comité pour les Réfugiés.

Le ministre des Affaires étrangères a prononcé, à cette occasion, une allocution dans laquelle, après avoir souligné la nécessité pour le Comité de venir en aide à des réfugiés dont le sort est si misérable, il a rappelé tout ce que la France a fait, pendant les vingt dernières années, pour les assister. Et il a souligné également que la France ne saurait poursuivre dans la même voie, sans observer désormais la plus grande circonspection.

M. Bonnet a indiqué que la France donne aujourd'hui asile à 3.200.000 ressortissants étrangers et à au moins 200.000 réfugiés et qu'aucun pays n'en a fait autant. Notre pays héberge entre autres : 75.000 Russes, 65.000 Arméniens, 5.000 Sarrois, plusieurs milliers de catholiques autrichiens, au moins 100.000 proscrits de nationalité allemande.

Aussi, il a fallu procurer des logements, du travail, des soins à des centaines de milliers de malheureux, et cet effort se poursuit tous les jours.

M. Henry Béranger, puis le cardinal Verdier et le pasteur Boegner ont montré l'esprit de charité avec lequel devront être examinées toutes solutions à prendre, notamment celles qui concernent les enfants.

Puis le Comité a décidé la constitution de sous-commissions ayant chacune pour objectif un aspect particulier du problème des réfugiés.

UN AIGLE ATTAQUE UN SKIEUR AU VILLAGE DE LA SALLE-SUR-ALPES

Paris, 14 — Au village de la Salle-sur-Alpes, M. Martin 16 ans du hameau du Bez, qui faisait une partie de ski, s'est trouvé soudain aux prises avec un aigle de plus de deux mètres d'envergure.

Le jeune homme dut engager une lutte avec le rapace. Armé seulement de ses bâtons de ski, il abattit son adversaire.

UNE DÉCLARATION DE M. GUY LA CHAMBRE

« L'industrie française sera en mesure de sortir 200 avions par mois dès le printemps »...

a affirmé le ministre de l'Air, qui a souligné les progrès réalisés dans la construction des appareils ces mois derniers

Paris, 14. — M. Guy La Chambre, Ministre de l'Air a réuni ce soir les membres de la Presse Aéronautique auxquels il a donné d'intéressants détails sur la réalisation du plan arrêté par lui il y aura bientôt un an, peu après son arrivée à la tête de l'aviation française.

Le Ministre a tout d'abord tenu à rappeler que la première phase de son action a dû être consacrée à faire l'inventaire de la situation laissée par son prédécesseur et à élaborer un plan de travail placé sous le contrôle d'un Conseil Supérieur de l'Air.

Puis, ce fut la période de passation des commandes de matériel. Les services intéressés s'étaient trouvés en présence de deux types intéressants d'avions (un de chasse et un bombardier) dont les commandes ne donnaient cependant que 477 unités seulement à l'armée de l'Air, alors que le plan de l'Etat-Major était fixé sur 4.800. A partir du 15 mars 1938, jusqu'au 15 juin de la même année, 2 205 autres avions étaient commandés mais si leur nombre restait insuffisant c'est qu'aucun autre type d'appareil ne répondait pas aux besoins du moment.

L'aménagement des usines

C'est alors que du 15 juin au 15 septembre, toujours en 1938, commença l'établissement de contrats pour l'aménagement des usines en outillage moderne nécessaire aux grandes constructions en série. Là, un bel effort a été accompli puisque depuis l'époque de la nationalisation des usines d'aviation, époque où l'outillage représentait 40 000 000 de francs, cette somme passait de 116 millions à 1 milliard en 1936 pour atteindre aujourd'hui 1.846 000.000.

Plus de 80 avions de guerre seront construits en janvier

Ensuite, ce fut la mise en œuvre de l'exploitation nouvelle pour l'ensemble des usines, au point de vue de la construction, celle-ci amenant en parallèle la recherche de prototypes nouveaux et aussi des simplifications dans leur construction.

C'est ainsi que l'année 1938 a été une année d'ensemencement, laquelle pourtant a permis d'enregistrer une progression sensible dans le rendement des usines.

En effet, le nombre d'avions de guerre sortis passait, du 1er janvier au 1er septembre, à 41 par mois contre 26 l'année précédente. A 53 contre 33, du 1er septembre au 1er décembre ; à 70 contre 40 durant le mois de décembre et aujourd'hui, 14 janvier, le chiffre officiel atteint 35 avions, ce qui donnera plus de 80 appareils à la fin du mois contre 43, l'an dernier, et encore convient-il de signaler que l'année écoulée a vu les usines fermées un mois en raison des congés payés, a vu aussi certains débrayages et encore la grève du 30 novembre dernier dont les perturbations qui ont suivi ont amené une perte de plusieurs journées de travail.

Une nette augmentation de la qualité du matériel

Les sorties d'avions ont donc plus que doublé en un an et, ce qui est encore plus significatif, c'est que la qualité du matériel a augmenté de cent pour cent, tous les appareils livrés étant totalement nouveaux.

M. Guy La Chambre a donné, ensuite, quelques explications sur les retards qui sont indépendants de la volonté de ses services. Il a cité notamment l'exemple d'un avion de chasse qui s'est avéré dangereux et qui a dû subir de radicales, mais longues modifications avant d'être construit en série.

Il a fallu encore envisager l'augmentation de rendement des fabricants d'accessoires notamment des constructeurs d'hélices dont les installations ne répondaient plus à la nouvelle cadence de sortie.

La question du personnel

Mais, tandis que s'organisait ainsi l'aménagement des usines d'aviation, le ministre ne perdait pas de vue la question du personnel.

Il est évident qu'il ne suffit pas de posséder des milliers d'avions si l'armée de l'air se trouve dans l'impossibilité de leur donner des équipages.

Le nombre des avions écoles qui était de 380 en 1937 est passé à 1.000 en 1938, soit une augmentation de 250 %.

Rendant hommage au général Vuillemin, chef d'état-major général de l'armée de l'air, qui s'est tout particulièrement penché sur le problème vital du personnel, le ministre de l'Air a souligné notamment que l'école de mécaniciens de Rochefort sortira 2.500 brevetés en 1939 contre 800 l'année dernière, tandis que deux nouvelles écoles qui ont été créées chez des constructeurs d'avions permettront de compter 800 élèves en mars pendant qu'à l'école de Cazeaux, le nombre des sous-officiers mécaniciens va se trouver porté à 136.

Bref, l'année 1939 va voir l'éclosion de 3.800 brevetés mécaniciens alors que l'année 1938 n'en totalisait que 860.

Les radiotélégraphistes

En ce qui concerne les radiotélégraphistes le même effort a été accompli et sur les 400 élèves en formation, 300 vont sortir en 1939 alors que l'année 1938 n'en avait fourni que 40.

Pour les pilotes militaires, dont l'instruction complète et délicate demande une moyenne de deux années d'instruction, leur nombre de 130 en 1938 va atteindre 413 en 1939.

Les officiers

Enfin, du côté des officiers, M. Guy La Chambre a tenu à préciser que si leur période d'instruction se trouve aujourd'hui écourtée, ce n'est pas au détriment de la valeur des programmes donnés mais simplement le résultat de la centralisation des cours qui ont été groupés dans une même école, alors que, précédemment, les élèves officiers effectuaient des stages dans des écoles différentes dispersées dans plusieurs régions éloignées les unes des autres.

D'autre part, nombre d'officiers reçoivent l'instruction spéciale à un seul type d'appareils.

Les commandes à l'étranger

Repartant des commandes de matériel étranger, le ministre de l'Air a tenu à nouveau à affirmer que celles qui ont eu lieu n'ont été destinées qu'à combler la marge qui, fatalement, devait se produire entre la période réorganisation des fabrications et le moment de sortie des avions selon le rythme prévu.

Pour donner une idée de cette période « creuse », si l'on peut dire, il a été livré et paye au cours de l'année 1938, 5.000 tonnes de métal léger.

Or, le nombre d'avions sortis au cours de cette année ne représente que 1.000 tonnes de ce métal. Il reste donc 4.000 tonnes qui se trouve actuellement dans les usines qui construisent les appareils futurs.

Progrès dans la rapidité de sortie des appareils

Du reste, la production est déjà en nette ascension puisque le tonnage de la fabrication totale en 1937 était de 1.546 tonnes alors que l'année 1938 accuse une augmentation de 34 % ce qui donne 2.078 tonnes. Progrès également dans la rapidité de sortie des appareils depuis leur commande jusqu'à la construction du dixième avion, il ne s'écoule plus maintenant que le délai normal de onze mois, étant avéré que quatre mois sont indispensables à l'établissement des flasques d'outillage et six mois pour la construction, le mois restant étant celui qui s'écoule à partir de l'avion tête de série, le calcul de cette statistique étant basé comme on l'a vu sur le dixième avion.

Parlant de la prédiction de sortie de 300 avions par mois au minimum au cours du printemps prochain, M. Guy La Chambre a expliqué pourquoi une marge aussi grande est à envisager entre les 80 appareils de ce mois-ci et les 300 du mois de mars ou du mois d'avril prochain.

Sur les six usines nationalisées, trois seulement ont travaillé jusqu'ici au matériel de guerre.

Les trois autres vont maintenant contribuer à la sortie des avions militaires tandis que, d'un autre côté, trois grandes firmes privées se sont organisées pour, elles aussi, participer à cet effort exigé par la défense nationale et qui aura son rendement effectif dans les mois qui vont suivre.

M. Guy La Chambre, enfin, a tenu à rendre hommage à tous ses collaborateurs et aussi à l'armée de l'air française dont l'esprit de corps et la foi permettent d'envisager l'avenir avec une entière confiance.

L'Exposition du Progrès Social

Pour clôturer la série des cérémonies de ce genre, on a procédé hier à la pose rituelle des trois dernières « premières pierres » du Centre régional de l'exposition du Progrès social, à Roubaix.

C'est dans le décor du Parc Barbieux un peu attristé par un léger brouillard et une bruine persistante que se déroulèrent ces manifestations qui avaient amené un nombre considérable de personnalités régionales parmi lesquelles nous citerons MM. Carles, préfet du Nord ; Mahieu, président de l'exposition ; Lebas, député-maire de Roubaix ; Saint-Venant, député-maire de Lille ; Sory, président du Centre régional ; Dupré, adjoint au maire de Roubaix ; Laurent, député ; Thaune, consul général de Belgique ; Coutteaux ; Dompsin, adjoint au maire de Lille ; Vanherpe, adjoint au maire de Roubaix ; Debusme, député des Flandres belges ; Riston, directeur des exposants ; Ririart, directeur du service du commissariat général ; Pelletier, sous-préfet de Cambrai ; Genet, ingénieur en chef et Gaillard, architecte en chef du département du Nord ; Prot et Masurel, adjoints au maire de Tourcoing ; Delepoulle, président des Amis de Lille ; Blanc, trésorier payeur général ; Mandroux, inspecteur du travail ; Le Jors, commissaire central ; Morellon, chef de la sûreté ; capitaine Verhamme, commandant les sapeurs pompiers ; Alph. Motte, du C. A. N. E. ; Dubuisson, architecte ; Delannoy, chef de division à la préfecture ; Duburcq, président de la Fédération des Amicales laïques de Roubaix ; Dehédin, directeur de l'A. C. N. F. ; Plouvier, etc.

La caravane se rendit tout d'abord au chantier du pavillon du département du Nord où M. Carles, préfet, posa la première pierre, puis le groupe se dirigea vers l'entrée de l'exposition où le geste rituel fut accompli par M. Lebas, pour la porte monumentale et par M. Sory, pour l'escalier d'honneur. Ces cérémonies furent suivies d'une visite des chantiers sur les chantiers et qui témoigne que l'exposition sera prête au jour fixé.

Après lui M. MAHIEU fit l'importante déclaration que voici :

LE DISCOURS DE M. MAHIEU

« Vous ne permettriez pas de ne pas dire un mot des bruits tendancieux de ces jours derniers qui tendraient à mêler la question de la Loterie des Régions libérées avec notre Exposition.

» L'exposition n'a rien à voir avec la Loterie des Régions libérées, ni avec les fonds qu'elle a recueillis dans nos quatorze départements.

» L'exposition a ses ressources propres et qui suffisent, qu'elle les gère avec autant de prudence et de régularité que n'importe quel service d'Etat. C'est ainsi que dès le mois d'avril 1936, quand le nouveau conseil d'administration a pris la direction de l'exposition, son premier souci fut d'établir une comptabilité administrative et complète, comportant commission des dépenses engagées, commissions des marchés et contrôle financier et ce, en plein accord avec le ministère des Finances.

» Pour la subvention de dix millions de francs fournie par la Loterie nationale au département du Nord pour les travaux de construction et d'installation de l'exposition, à l'exclusion de toute dépense de propagande et d'administration, le contrôle en est fait conformément aux règles administratives par le Préfet du Nord et ses services dans des conditions qui assurent la régularité absolue des dépenses faites.

» Vous voyez, Messieurs, que de tout ce qu'on a pu dire, sans connaître les faits, je l'espère, il ne reste rien et que c'est en toute sécurité que l'exposition poursuit sa route avec l'éclatant succès qui s'annonce tant par le but qu'elle veut atteindre que par les efforts faits par nos quatorze départements.

» A l'heure actuelle, les travaux se poursuivent tant à Lille qu'à Roubaix, avec une cadence accélérée. Les pays étrangers s'installent et les exposants qui savent que le Progrès social est un témoignage de l'activité de notre production et de notre commerce, deviennent de plus en plus nombreux.

» Oui, Messieurs, nous serons prêts pour le 7 mai, grâce au concours de tous ceux qui participent aux travaux.

» Que ceux qui aiment le progrès sous toutes ses formes et avant tout au point de vue social ; que tous ceux qui savent que le meilleur moyen de faire aimer le travail est de le rendre plus sain et plus attrayant, à l'usine, aux champs ou à la maison, se joignent à nous pour montrer à la France et à ses voisins, que nos quatorze départements sont toujours à la tête du progrès moral, intellectuel et matériel. »

Après ces discours, M. AGACHE, urbaniste en chef, puis M. GAILLARD, architecte du département, exposèrent à leur auditoire les grandes lignes de l'exposition et du pavillon du Nord en particulier.

A GAUCHE : *M. LEBAS pose la première pierre de la Porte Monumentale tandis que M. SORY (à droite) exécute le même geste à l'escalier d'honneur.* (Photo Réveil)

Le Banquet

Un banquet servi en la salle Pierre de Roubaix, termina cette manifestation.

Au champagne, des toasts furent portés par M. SORY, qui rappela les longs travaux préliminaires et qui remercia tous ceux qui avaient apporté leur concours à l'œuvre entreprise au parc Barbieux.

M. SAINT-VENANT se dit heureux de l'accueil chaleureux et d'avoir constaté l'effort gigantesque réalisé par la municipalité roubaisienne. Il tint à déclarer nettement que « au moment où d'aucuns tentaient de porter préjudice à l'exposition, il voulait, par sa présence, signifier en quelle étroite union collaboraient les deux municipalités de Roubaix et de Lille » et il ose espérer « que certaines querelles personnelles seront mises de côté et que l'on considérera l'intérêt général ».

M. MAHIEU tira la leçon de ce que sera l'Exposition du Progrès social, dont il prédit le succès.

M. DEBUNNE apporta le salut de la Belgique, forma des vœux de succès et leva son verre à la France.

M. LEBAS remercia ses hôtes et eut un mot en particulier pour M. Saint-Venant, et souligna la parfaite entente qui n'avait cessé de régner entre Lille et Roubaix. Il envisagea pour l'exposition le succès le plus légitime.

M. CARLES termina la série des discours en remerciant les personnalités présentes et il affirma en toute sincérité sa confiance dans l'exposition ; il leva son verre à tous les bons ouvriers qui ont entrepris et poursuivent cette œuvre gigantesque.

Jusqu'à fin Janvier
la GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES
JULES DEGORRE à SOMAIN
2 - 4 - 6 - 16 rue Carnot - Tél. 22
cède à des prix exceptionnels un important stock de meubles robustes, fins de séries.
Profitez-en !

L'ACCIDENT D'AUTO DE FRAIS-MARAIS

Il était midi 30 environ et la circulation sur la route de Lille à Douai était comme à l'ordinaire très dense. Par le temps pluvieux et le brouillard qui recouvrait la plaine la majorité des automobilistes demeuraient prudents. M. René Deleu, directeur de la Maison Bata, de La Madeleine, résidant à Fives-Lille, 11, rue de Lannoy, était de ceux-là et, dans la traversée de Frais-Marais, la camionnette chargée qu'il conduisait en compagnie d'un jeune employé de sa firme, Fernand Bulteau, fils d'un sapeur-pompier de Fives, roulait à une allure réduite.

M. Deleu venait à peine de dépasser le Café Riches, qu'une auto, arrivant en sens inverse, venant de Douai et partant sur Lille, se jetait en pleine vitesse sur le devant de la camionnette et l'emboutissait. Le choc fut terrible. Les automobilistes qui, de loin, avaient assisté à l'accident, se portèrent immédiatement au secours des blessés qui, sans connaissance et couverts de sang, gisaient au milieu des éclats de vitres et des morceaux de ferraille.

Un passant complaisant se chargea de transporter le jeune Bulteau chez M. le docteur Gugelot, de Waziers, tandis que d'autres déposaient M. René Deleu chez M. et Mme Magres, et les deux derniers — auteurs de la rencontre — dans le Café Riches.

Tandis que l'on cherchait des docteurs, le garde de Frais-Marais, faisait débarrasser la chaussée des voitures tamponnées qui gênaient la circulation et les gendarmes de Waziers ouvraient l'enquête d'usage. C'est alors qu'en cherchant dans les poches des deux blessés recueillis par Mme Riches, on apprit l'identité du conducteur imprudent : M. Robert Colloridi, directeur d'une maison de machines à écrire et à calculer de Lille, 10, rue Faidherbe. M. Robert Colloridi était accompagné de son frère Lucien. Les deux jeunes gens, qu'il fut impossible d'interroger, avaient voulu doubler une voiture qui précédait la leur et ne s'étaient pas rendu compte que la route n'était pas libre. Après un malheureux coup de frein sur la chaussée glissante l'auto des Italiens alla emboutir la camionnette de M. Deleu.

Après examen par M. le docteur Gugelot, le petit Bulteau, qui porte une grave blessure sur le partie supérieure de la boîte crânienne, a été ramené à son domicile, à Fives, en compagnie de M. René Deleu qui, visité par M. le docteur Maurois, de Raches, porte de multiples contusions sur tout le corps.

MM. Robert et Lucien Colloridi, transportés à l'Hôtel-Dieu de Douai, ont été examinés dès leur entrée, car on craignait des fractures du crâne et de la colonne vertébrale.

Hier, en soirée, l'état des blessés était plus rassurant. Robert porte des contusions sérieuses à la colonne vertébrale ; Lucien, son frère, n'a rien de cassé, mais il porte une plaie profonde à la face, près de l'œil gauche. Le plus sérieusement atteint est M. Robert Colloridi, mais on espère, en dernière heure, qu'il s'en tirera.

Le Parquet de Douai a été informé de l'accident.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Dimanche 15 janvier : Soleil : Lever, 7 h. 42 ; coucher 16 h. 19 ; Lune : Lever, 3 h. 15 ; coucher, 12 h. 29. Saint du jour : Saint Maur.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille : Observations faites le 14 janvier, à 18 h. 45 : Baromètre : 752 mm. 6 ; baisse depuis la veille, à 18 h. : 1 mm. 6 ; Thermomètre : Fronde : 7.7 ; Minima : 2.6 ; Maxima : 7.7 ; Etat hygrométrique : 100 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille, à 18 h. : 0 mm. 1 ; Direction du vent : Secteur Sud ; Force : Modérée ; Direction des nuages : Aucune, par l'état du ciel couvert ; Prévisions pour aujourd'hui : Frais ; brumeux.

Deuil. — Nous apprenons le décès survenu à Garches (S.-et-O.), de Madame ROY née Louise Emilie ROUSSEAU. Les funérailles ont eu lieu hier samedi, en l'église de Garches, d'où le corps fut conduit au cimetière de Neuilly-sur-Seine pour y être inhumé dans le caveau de famille.

Madame ROY était la mère de Monsieur Gaston ROY, secrétaire général de l'Agence de Havas-Lille, à qui nous présentons nos sincères condoléances.

JEUX D'ESPRIT pour s'amuser en famille...

Une singulière multiplication

Ecrivez le nombre : 12.345.679 : vous constatez qu'il se compose des 9 premiers chiffres dont on a retranché le chiffre 8.

Si nous effectuons la multiplication par 9 de ce nombre 12.345.679, voici le curieux résultat que nous trouvons : 111.111.111. Le produit, facile à se rappeler par cœur, se compose de 9 fois le chiffre 1.

Si maintenant nous nous amusons à multiplier notre nombre par 18, qui est égal à 2 fois 9, par 27, égal à 3 fois 9, puis par 36 (4 fois 9), par 45, 54, etc... jusqu'à 81 (9 fois 9) quel singulier tableau obtiendrons-nous ?

Vous trouverez la réponse plus loin

A Roncq, un autobus se jette sur un pylône et prend feu

Une dizaine de personnes sont blessées, dont deux très grièvement

Hier samedi vers 14 h., un autobus de l'entreprise de Transports Dewulf Marceau, conduit par le chauffeur Jean Vromant, âgé de 33 ans, demeurant rue Gustave Desmettre, 107 à Halluin, revenait de Tourcoing, transportant des ouvriers, abordait le territoire de Roncq, au lieu dit « Le tout va bien », Soudain, en face du N° 171, rue de Tourcoing, pour une cause encore indéterminée, l'autobus alla se jeter sur un pylône du tramway R.

L'autobus prit feu, et se renversa au milieu de la chaussée.

On devine la panique qui s'empara des ouvriers et ouvrières se trouvant dans la voiture, dont la carrosserie était arrachée.

Le choc d'ailleurs fut tellement violent que le pylône fut presque abattu.

Des secours s'organisèrent grâce aux habitants du voisinage, qui étaient accourus. Le docteur Deturck, mandé, arriva sur les lieux.

On releva des blessés au nombre d'une dizaine, plusieurs se retirèrent sans se faire connaître.

Les plus gravement atteints sont Mlle Marie-Louise Goeminne, demeurant à Roncq, rue de Lille, 355, puis Mme Jeanne-Marie Debuschère, demeurant à Halluin, 27, Cité Louise Michel. Ces deux personnes couvertes de brûlures sont dans un état très grave. Elles ont été de suite transportées à l'hôpital de Tourcoing, on craint pour elles une issue fatale.

Quant au chauffeur de l'autobus, il porte des contusions multiples. M. René Voet et sa femme, demeurant 77, rue Turbigo à Halluin, requrent une très forte commotion et de nombreuses blessures, et après des soins, furent reconduits à leur domicile.

Entre temps, les pompiers de Tourcoing avaient été alertés pour éteindre l'incendie de la voiture qui fut détruite entièrement.

Une enquête est ouverte par M. Lambrois, l'actif commissaire de police de Roncq.

DANS LA LÉGION D'HONNEUR

Ministère des Affaires étrangères

Est élevé à la dignité de grand-croix : M. Gabriel Hanotaux, ancien ministre des Affaires étrangères, membre de l'Académie Française.

1° Personnel du département. — Sont promus ou nommés : au grade de commandeur : M. De Witasse, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire au Caire.

Au grade d'officier : MM. Du Chaylard, consul général de France à Izmir-Gazel, conseiller d'ambassade à l'ambassade de France à Bruxelles ; De Ferry de Fontnouvelle, consul général de France à New-York ; De Perera, agréé de l'Université, chef de section au service d'information et de presse ; Arnould, consul de 3e classe, chargé des fonctions de consul-adjoint à l'ambassade de France en Espagne.

2° Français en France ou à l'étranger. — Au grade de commandeur : MM. Bergeret, chirurgien des hôpitaux de Paris ; Louis de Vogue, président du comité « France-Grande-Bretagne ».

Au grade d'officier : MM. Banaudi, secrétaire général du Conseil général et de la Commission départementale des Bouches-du-Rhône ; Blanc, docteur en médecine, directeur de l'Institut Pasteur au Maroc ; De La Chaise, administrateur délégué de société en Norvège ; Morine André, professeur de littérature française à l'Université Harvard ; Pernet, secrétaire général de l'Association amicale des anciens officiers de liaison près l'armée américaine ; Félix de Vogue, secrétaire général de la Commission exécutive du comité national du monument au roi Albert Ier.

Au grade de chevalier : notamment Brouchoud, en religion frère Antonin, directeur du collège St-François-Xavier à Changhaï ; M. Maillet, directeur de la manécanterie des petits chanteurs à la Croix-de-Bois.

Etrangers résidant en France. — Au grade d'officier : MM. Heuse, Belge, président de la Fédération des anciens combattants belges ; Shilton, Anglais, administrateur de sociétés ; Spaens, Hollandais, administrateur de sociétés.

Au grade de chevalier : notamment Hart, Anglais, président des volontaires britanniques près de l'armée française ; Pilsnier, Belge), homme de lettres ; De Welle, Belge, ingénieur, entrepreneur de travaux publics, président du « comité pour le monument Albert Ier à Saint-Quentin.

« DÉDÉ ET DOUDOU » LES JUMEAUX FACÉTIEUX